



Intercentre CFE-CGC fédération de la métallurgie ALCATEL – LUCENT France



Salariés ALCATEL LUCENT France devenez actionnaires ... de la Société Générale !!!



AVIS D'OPERATION DE BOURSE

GLOBAL ISSUERS SERVICES
Relations Actionnaires et Optionnaires

Tel NOMILIA : 0.800.333.777
Fax : 33(0).251.855.342

Numéro d'identifiant : [REDACTED]
Référence de l'ordre : [REDACTED]

Nantes, le [REDACTED] 2007

Monsieur,

En notre qualité de mandataire de la Société ALCATEL-LUCENT, nous vous informons que nous avons exécuté, conformément à vos instructions, l'opération ci-dessous sur votre compte nominatif pur.

Valeur : FR0000130007 Action ALCATEL-LUCENT

Date exécution jj/mm/aaaa	Opération réalisée (1)	Cours d'exécution EUR	Quantité
[REDACTED]	Vente comptant	10,50000	28

Montant brut de cession EUR	Commission EUR	Impôt de Bourse EUR
294,00	45,00	0,00

(1) Sous réserve de bonne fin. La modification des règles de collecte de la TVA à compter du 01/01/07 a pour conséquence une baisse du montant global des frais de négociation restant à votre charge.

Montant net de cession	249,00 EUR
Montant de la souscription	187,60 EUR
Frais de dossier	16,77 EUR
Tva sur frais de dossier	3,29 EUR
Prélèvement sur plus-value d'acquisition	0,00 EUR
Prélèvement sur rabais	0,00 EUR

41,34 € pour
le salarié

61,77 € pour
la SG !

Montant net 41,34 EUR

Selon vos instructions, nous vous réglons cette opération par virement sur votre compte : [REDACTED]

Nous vous adresserons en début d'année prochaine le document vous permettant d'établir votre déclaration fiscale.
Toute réclamation doit être formulée dans les trois jours qui suivent la réception du présent avis.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Pour consulter votre compte et/ou joindre un téléopérateur
votre code d'accès est [REDACTED]

ADRESSE POSTALE : SOCIETE GENERALE - SGSS/GIS - 32 RUE DU CHAMP DE TIR - BP 81236 - 44312 NANTES CEDEX 3 - FRANCE
WWW.NOMINET.SOCGEN.COM

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A. AU CAPITAL DE 576 780 702,50 EUR. SIÈGE SOCIAL A PARIS, 29 RD ROUSSIMANN, 552 120 222 R.C.S. PARIS. T.V.A. INTRACOM FR 27 552 120 222

Intercentre CFE –CGC ALCATEL LUCENT FRANCE
Délégué syndicaux bertrand.laprave@alcatel-lucent.fr
Francois.schmets@alcatel-lucent.fr



Intercentre CFE-CGC fédération de la métallurgie ALCATEL – LUCENT France



Le décompte qui figure au verso est l'épilogue de l'augmentation de capital offerte aux salariés ALCATEL LUCENT France à un cours de 48 Euros et les politiques d'attributions de stock-options à titre onéreux ou gratuit pour les salariés ALCATEL-LUCENT pendant les années 2000-2003.

Le Krach 2000-2001 des valeurs Internet avait annulé tout espoir de profit sur les stock-options émises à ces niveaux de cours et a d'autre part fait perdre beaucoup d'argent aux salariés ayant investi en action antérieurement.

La CFE-CGC qui a toujours fait la promotion de l'actionnariat salarié a aussi dans le même temps toujours souligné :

- L'investissement en action est toujours risqué
- Une attribution de stock-option n'est jamais un substitut à une augmentation de salaire
- Le choix de vendre toujours du papier cher aux salariés est choquant et ne s'explique pas seulement par les contraintes réglementaires (il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée à des cours entre 2 et 10 euros ...)
- Le fait de réserver l'abondement des Plans d'épargne d'entreprise aux fonds investis en actions ALCATEL(-LUCENT) est inacceptable et répréhensible en l'absence de mécanisme de sécurisation de l'épargne car on pousse ainsi une épargne de long terme sur un support volatil sans effet de cliquet ou valeur de réserve.

Force est de constater que nous n'avons pas été assez entendus et la douloureuse actualité sociale rythmée par les plans sociaux ne faisait pas de l'actionnariat salarié la priorité numéro 1 des échanges entre partenaires sociaux. C'est d'ailleurs une véritable performance que d'avoir maintenu un fonds FCP2AL aussi important avec de telles performances boursières.

Toutefois la venue à échéance des options vient rappeler avec une cruelle ironie à quel point pour les stock-options aussi il y a la version « Big Boss » et la version salarié lambda. Pour sourire rappelons que l'augmentation de capital était assorti d'une option par action souscrite , le niveau d'exercice de cette option était si élevée (au dessus de 20 euros) que jamais le cours ne fut approché pendant la période d'exercice. Nos dirigeants eurent alors la bonne idée de se réattribuer des stock-options à des niveaux de cours plus réaliste de 6,7 euros , devant cette iniquité de traitement souligné par la CFE-CGC des stocks options furent réattribués aux salariés sur cette base.

Mais, et c'est l'épilogue de cette histoire :

- lever des stocks qui se comptent par millions ou centaines de milliers à raison de 3,8 euros de plus valeur par stocks ca rapporte des centaines de milliers d'euros ou des millions au bénéficiaire et quelques % de commission à la banque partenaire.
- Pour le salarié actionnaire une plus value pharamineuse potentielle de 101,8 euros lui rapporte 41 euros et 60 à la Société Générale. Notons que ce salarié a cru en son entreprise et a souscrit à une augmentation de capital. Si ces stock-options avaient été attribués gratuitement en guise de récompense le nombre serait au minimum de quelques centaines.

Morale tirée par le salarié : si ALCATEL m'avait viré 100 euros on y aurait tous gagné plus.

Il oublie les intermédiaires divers !

Salariés ALCATEL-LUCENT devenez actionnaires de la Société Générale !!!

Conclusion CFE-CGC :

- Vos élus au FCP 2AL et votre conseil de surveillance vont réagir à ces dysfonctionnements.
- L'actionnariat salarié ALCATEL-LUCENT doit être mieux récompensé.
- Les salariés-actionnaire ont besoin d'une représentation avec plus de pouvoirs
- La CFE-CGC revendique des attributions gratuites d'action pour les salariés ce système encouragé fiscalement sera moins dilutif pour les actionnaires que les opérations passées
- La rémunération des gestionnaires financiers doit être encadrée
- La politique de stock-options doit être plus transparente et équitable ou disparaître.

Intercentre CFE –CGC ALCATEL LUCENT FRANCE

Délégué syndicaux bertrand.laprave@alcatel-lucent.fr

Francois.schmets@alcatel-lucent.fr